



# CRÉER

## LE RÉSEAU

La mise en place de Cap-parrainage sur un territoire est conduite par notre cabinet, Cap-Initiatives, créateur du dispositif. Fort de nos réseaux avec les entreprises et associations d'entreprises, notre rôle est de fédérer les acteurs locaux autour d'une action concrète : le parrainage de chercheurs d'emploi. Nous nous employons à formaliser les engagements de chacun, à coordonner la mise en œuvre opérationnelle de Cap-parrainage et à assurer son lancement sur le territoire. Notre mission d'ingénierie des dynamiques locales consiste à être à la fois fédérateur, interface et animateur. Afin de garantir la viabilité de l'opération, nous avons imaginé un dispositif sur-mesure, à même de s'adapter à chaque territoire, en fonction de ses caractéristiques et ses enjeux.

### Une démarche co-partagée

La mise en place de Cap-parrainage se déroule en 4 phases :

#### ●●● Phase 1

##### *La mise en place du Comité d'Actions et de Propositions*

Cap-Initiatives mobilise entreprises et associations d'entrepreneurs locaux dans un double objectif :

- Les entreprises membres du réseau mobilisent leurs cadres pour des opérations de parrainage à destination de chercheurs d'emploi du territoire.
- Chacune de ces entreprises devient membre d'un Comité d'Actions et de Propositions dont l'objectif est de développer les coopérations au profit d'actions pour l'emploi.

À ce Comité d'Actions et de Propositions, sont associés les réseaux d'entreprises (organismes consulaires, fédérations et syndicats professionnels, branches professionnelles, associations de chefs ou cadres d'entreprises,...). Ils contribuent à développer dans la durée le réseau d'entreprises et de parrains initié sur le territoire.



#### ●●● Phase 2

##### *La nomination de l'animateur de réseau et mise en place du Comité Technique de Suivi*

###### *La clé de vôûte du dispositif : l'animateur de réseau*

L'initiateur du réseau - collectivité ou acteur public - désigne un animateur Cap-parrainage au sein de son organisme.

En étroite collaboration avec Cap-Initiatives, cet animateur a pour mission de :

- Accompagner et conseiller les entreprises tout au long du parrainage.
- Animer le Comité d'Actions et de Propositions et impulser de nouvelles coopérations avec les entreprises.
- Développer, dans la durée, ce réseau d'entreprises partenaires pour l'emploi.

###### *Pour un fonctionnement efficient : le Comité Technique de Suivi*

Cap-Initiatives mobilise le réseau local de l'emploi et de l'enseignement (ANPE, Mission locale, Maison de l'emploi, PLIE, Conseil général, CIO,...) qui repère les chercheurs d'emploi du territoire ayant un projet professionnel et un profil correspondant aux critères et aux objectifs de Cap-parrainage.

Cette dynamique se formalise par la mise en place d'un Comité Technique de Suivi. Il réunit chaque mois les acteurs publics de l'emploi et de l'enseignement sous l'impulsion de l'animateur de réseau afin de suivre les parrainages en cours et de permettre une meilleure articulation de leurs interventions.

#### ●●● Phase 3

##### *La convention partenariale, un engagement contractuel, des objectifs précis*

Notre connaissance du contexte territorial est un préalable indispensable à notre mission. Les conditions de pilotage et de maîtrise d'oeuvre de l'opération que nous proposons s'appuient sur notre analyse de l'organisation territoriale et de l'action publique.

Nous prenons en compte les logiques et spécificités des acteurs et assurons, avec eux, l'harmonisation et la cohérence des démarches engagées. Au regard de ces différentes logiques, Cap-Initiatives définit, en liaison avec les acteurs, le rôle et l'engagement de chacun en termes d'objectifs et de moyens.

Cet engagement est formalisé dans la convention partenariale Cap-parrainage, signée par chacun des acteurs. Cette convention précise :

- Les objectifs chiffrés de retour à l'emploi,
- L'engagement des partenaires de l'opération,
- La maîtrise d'ouvrage,
- La maîtrise d'œuvre partagée,
- Le territoire concerné,
- La durée de la convention.

# FAIRE VIVRE

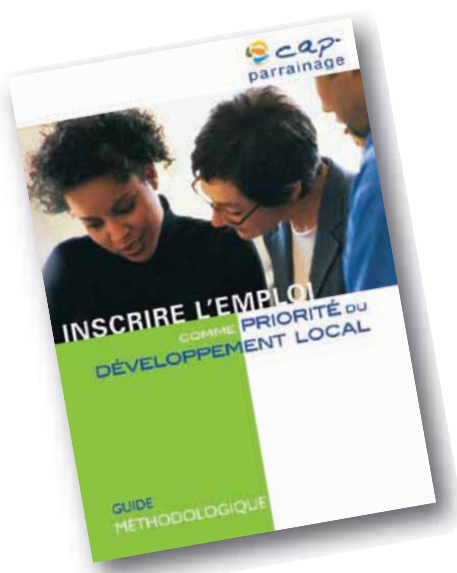
## LE RÉSEAU

### ●●● Phase 4 Une démarche méthodologique pour un accompagnement durable

Tout au long de l'action, Cap-Initiatives accompagne l'animateur dans le pilotage et le développement du réseau Cap-parrainage. Cet accompagnement est réalisé dans une perspective durable, par le transfert des compétences.

#### Le guide méthodologique

Véritable mode opératoire et charte qualité, ce guide méthodologique - destiné à l'animateur de réseau - définit les interventions des différents partenaires, mutualise les pratiques des animateurs, des parrains et des acteurs de l'emploi et précise la stratégie de développement du réseau d'entreprises dans une perspective durable.



#### Le coaching de l'animateur de réseau

La mise en place du guide méthodologique concorde avec la formation de l'animateur du réseau. Dispensé par Cap-Initiatives, ce coaching vise à apporter les éléments techniques et pédagogiques nécessaires à la réussite de l'opération.

#### Les sessions de professionnalisation

Pour répondre aux attentes de l'ensemble des membres du réseau, Cap-Initiatives a mis en place des sessions de professionnalisation de la fonction d'« animateur Cap-parrainage ».

Ces sessions réunissent, deux fois par an, les animateurs des différents réseaux du territoire national. Elles ont pour finalité de :

- Echanger, enrichir et capitaliser les bonnes pratiques.
- Proposer de nouvelles ressources techniques, méthodologiques et des outils utiles au développement et à la pérennisation des réseaux locaux Cap-parrainage.
- Identifier et répondre à leurs besoins complémentaires en matière de développement de compétences.

#### Le suivi et l'évaluation

Pour garantir la cohérence et évaluer les actions menées, pour répondre aux attentes des entreprises et des parrains tout au long de l'action, notre cabinet participe aux Comité d'Actions et de Propositions de chaque territoire.

Bénéficiant d'un fort réseau relationnel, Cap-Initiatives peut faire intervenir des experts et stimuler les coopérations entre représentants d'entreprises, élus ou représentants des collectivités et acteurs publics.

Cap-Initiatives peut également développer, à la demande, des modules de formation destinés aux parrains.





# SAVOIR FAIRE

# ET FAIRE SAVOIR

Cap-parrainage est un dispositif sur-mesure où les entreprises, les acteurs publics, les collectivités et les chercheurs d'emploi sont accompagnés à chaque étape grâce à des outils efficaces et innovants pour une évaluation constante et pertinente.

## Des outils de suivi efficaces

### Le guide pratique du parrainage

Outil méthodologique, il définit le rôle du parrain, l'informe sur son engagement et lui propose de précieux conseils. Véritable guide de formation, ce livret capitalise les pratiques des territoires sur lesquels Cap-parrainage fonctionne depuis plusieurs années.

### Le carnet bord du chercheur d'emploi

Il contient un rappel du rôle de chacun, des conseils pour un parrainage réussi, les comptes-rendus et les objectifs des rencontres parrain-chercheur d'emploi et enfin, l'accord de parrainage. Il permet un suivi « étape par étape ». Ce carnet reste la propriété du chercheur d'emploi qui le présente à sa structure d'accueil à chaque visite.

### L'Extranet Cap-parrainage

Accessible à l'ensemble des membres du réseau, il fluidifie les échanges en proposant des documents de référence, tableaux de bord, indicateurs de réussite, outils de suivi, carnets de bord, cvthèque, forums de discussion,...



# SAVOIR FAIRE

# ET FAIRE SAVOIR

“ Cap-parrainage développe des outils de communication sur différents supports afin de faire connaître ses partenaires et les actions auxquelles ils contribuent. ”

## Des outils de communication spécifique

### Le site

[www.cap-parrainage.com](http://www.cap-parrainage.com)

Il propose des informations opérationnelles sur Cap-parrainage : des témoignages, la liste des partenaires mobilisés, l'organisation et les succès du réseau.

### Les plaquettes, affiches et cartes postales

Personnalisables, ces outils de communication optimisent la mobilisation des entreprises, des parrains et des chercheurs d'emploi.

### La newsletter Cap-parrainage

En diffusant les résultats et les témoignages des différents acteurs, elle valorise l'implication des partenaires. Elle est le vecteur de communication de Cap-parrainage sur le plan local.





# L'EXTRANET,

# PLATEFORME COLLABORATIVE

L'Extranet est un espace de travail développé par type de profil. Fonctionnel par essence, il remplace avantageusement les dossiers « papier » et automatise des processus constituant jusqu'alors un travail fastidieux.

Documents de référence, tableaux de bord, indicateurs de réussite, outils de suivi, forums, cvthèque, ... sont entre autres accessibles pour fluidifier les échanges et nourrir la dynamique partenariale.

L'animateur, les parrains et les conseillers emploi disposent d'un accès sécurisé à cet Extranet Cap-parrainage par le biais d'un identifiant et d'un mot de passe.

**ACCUEIL**  
Consultez les éléments nouveaux depuis votre dernière connection.

**MON TERRITOIRE**  
Retrouvez tous les membres du réseau propre à votre territoire. Accédez aux lettres d'information et revues de presse tirées du site public Cap-parrainage.

**LES ACTEURS**  
Ajoutez et visualisez les nouveaux acteurs de votre territoire.

**LES PARRAINAGES**  
Gérez vos parrainages en cours.

**OUTILS**  
Publiez et accédez au fond documentaire.

**CAP-PARRAINAGE**  
Retournez sur le site public.

**FORUMS**  
Animez le forum de votre territoire et échangez avec les animateurs du réseau national.

**CVTHÈQUE**  
Visualisez les CV de tous les chercheurs d'emploi du réseau national.

**TABLEAUX DE BORD**  
Retrouvez les données d'activités de votre territoire.

**EDITEZ**  
Consultez les informations du chercheur d'emploi.

**INDICATEURS**  
Complétez et visualisez les indicateurs de résultat.

**BILAN**  
Consultez les résultats du bilan qualitatif du parrainage.

**DOCUMENTS**  
Téléchargez et consultez les documents mis à votre disposition.

## Un processus automatisé

●●● Les parrains complètent eux-mêmes leur fiche-contact, ce qui permet, dès leur inscription, d'être immédiatement indiqués "en attente de parrainage". Les acteurs publics de l'emploi peuvent ainsi proposer en temps réel aux animateurs de réseau les chercheurs d'emploi susceptibles de correspondre aux parrains inscrits. Cette fonctionnalité améliore la réactivité et optimise les délais de mise en relation.

●●● Le tableau de bord, véritable check-list de l'animateur, permet la mise en évidence des actions quotidiennes à mener : visualisation immédiate des parrains "en attente de parrainage", des chercheurs d'emploi proposés pour le parrainage, des parrains et des référents n'ayant pas mis à jour leur carnet de bord, des parrains n'ayant pas complété le bilan qualitatif...

## Un suivi en temps réel

●●● Les parrains et les conseillers emploi disposent d'un espace réservé, le carnet de bord électronique. Il permet de rendre compte de l'évolution du parrainage, à l'issue de chaque rencontre avec le chercheur d'emploi. Cet espace est également consultable par l'animateur de réseau qui suit ainsi en temps réel les différentes actions.

Le carnet de bord électronique du parrainé est aussi un outil de liaison grâce auquel les parrains et les conseillers emploi peuvent dialoguer avec l'animateur de réseau.

●●● L'accès au dossier de suivi de chaque parrainage donne automatiquement, en temps réel, une vision globale des informations insérées dans les carnets de bords parrain et référent.





## Une évaluation pertinente et régulière

Afin de garantir l'efficacité des processus liés à Cap-parrainage, des objectifs chiffrés sont contractualisés dès la mise en place du dispositif. Étape par étape, tout au long de l'action, l'Extranet propose des outils d'évaluation.

### ●●● Les tableaux de bords et indicateurs de réussite

Calculés en temps réel, ils offrent une vision synoptique du nombre de parrainages en cours, des parrains mobilisés, des chercheurs d'emploi parrainés ou en attente de parrainage. Ils permettent également de connaître les profils des chercheurs d'emploi et des parrains, d'évaluer qualitativement les retours à l'emploi et le dispositif en temps réel.

### ●●● Le bilan qualitatif

Destiné au parrain, il se présente sous forme de questionnaire en ligne. L'exploitation des résultats permet à l'animateur d'évaluer l'action, de capitaliser les pratiques des parrains, de prendre en compte les difficultés rencontrées, de définir de nouvelles orientations, mais aussi de mesurer les effets induits et l'efficacité du dispositif en matière de dynamiques partenariales locales.

## Un outil incontournable, la CVthèque

La CVthèque est l'espace où les parrainés déposent leur CV. Elle permet la diffusion des CV au travers du réseau national, les rendant accessibles à l'ensemble des parrains, entreprises, conseillers emploi et animateurs de réseau.

Un moteur de recherche accessible à tous les partenaires permet une sélection des candidatures par région, poste recherché et secteur d'activité.

L'Extranet devient ainsi un vivier de compétences pour les dirigeants et responsables des ressources humaines qui recrutent. Ces CV sont reconnus comme ceux de chercheurs d'emplois accompagnés et bénéficient d'une plus grande crédibilité auprès d'éventuels recruteurs.

Les chercheurs d'emploi parrainés, souvent dépourvus de réseau relationnel auprès des employeurs, prennent ainsi le contre-pied d'une difficulté à laquelle ils étaient confrontés.

## Un espace d'échanges, de coopérations et d'actions

L'Extranet donne aux collectivités et acteurs publics l'opportunité d'établir des liens durables avec les entreprises de leur territoire, d'entrer dans une dynamique de partenariats afin d'impulser de nouvelles coopérations.

### ●●● Le forum territorial

Dynamisé par l'animateur de réseau, il a pour objectif d'établir des liens au niveau local entre tous les membres du réseau (entreprises, parrains, acteurs publics et collectivités). C'est le lieu d'échange et de partage des bonnes pratiques, où l'ensemble des acteurs capitalisent les expériences, se tiennent informés des initiatives pour l'emploi conduites sur le territoire et apprennent à mieux appréhender les rôles et fonctions de chacun.

### ●●● Les forums nationaux

Ils sont développés par types de profil (animateurs, acteurs publics, entreprises & parrains) présents sur l'ensemble du territoire. Forts de plusieurs centaines de membres et animés par Cap-Initiatives, créateur du dispositif, ces forums permettent d'enrichir la base de connaissances commune au profit de tous les membres du réseau Cap-parrainage.

### ●●● Le partage d'informations

L'Extranet propose des documents pratiques, une sélection d'ouvrages de référence ainsi que des liens utiles. Il permet aux animateurs de télécharger des documents à destination des entreprises afin de promouvoir les nouvelles mesures et les dispositifs en faveur de l'emploi et de la formation, les différents types de contrats de travail, les dispositifs d'accueil et d'accompagnement proposés sur le plan local.

